

**Ministère pour les enfants, la famille  
les réfugiés et l'intégration  
du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie**

**Le Ministre**

11/12/2020

*Ministerium für Kinder, Familie, Flüchtlinge und Integration des Landes  
Nordrhein-Westfalen* [Ministère pour les enfants, la famille, les réfugiés  
et l'intégration du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie]

Aux

parents et familles  
dont les enfants sont à la crèche ou dans un établissement d'assistance maternelle  
en Rhénanie-du-Nord-Westphalie

**Services de garderie jusqu'au 10 janvier 2021**

Chers parents,

Une fois de plus en cette année mouvementée, je m'adresse à vous avec une lettre personnelle. La pandémie de coronavirus a une dynamique qui nous oblige à prendre régulièrement des décisions, même à court terme. C'est à nouveau le cas. La situation est très grave. Les mesures du *Lockdown Light*, le confinement léger, en novembre ont permis de ralentir la propagation du virus au cours des dernières semaines, mais pas de l'arrêter. À nouveau, nous sommes maintenant confrontés à un nombre de cas exponentiel et à une situation extrêmement tendue dans les services de soins intensifs. Nous devons agir, je dois agir.

La situation dans les services de soins intensifs nécessite une réaction drastique. Nous devons à nouveau durcir les règles du confinement. La vie sociale doit être réduite autant que possible et les contacts doivent être limités. Cela s'applique à la vie sociale, économique et culturelle. Tout contact qui n'a pas lieu fait la différence.

Vous savez que depuis le début du premier confinement je me bats pour les droits des enfants. Après ce que nous avons vécu au printemps, il est

important, si ce n'est le plus important pour moi, de prendre en charge au mieux les enfants. Aucun enfant ne doit être laissé pour compte et aucun enfant ne doit pâtir de cette crise. Je m'en tiens à cela. C'est pourquoi, à la fin de l'été j'ai promis que les crèches et les services de garde d'enfants ne fermeront pas à nouveau à l'échelle du Land. Et c'est ainsi que cela restera. Je ne prononcerai pas une nouvelle fermeture comme au printemps.

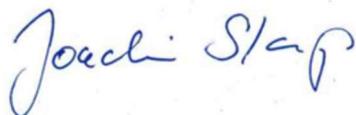
Toutefois, nous devons également prendre des mesures dans le domaine de la garde d'enfants. Les dispositions suivantes s'appliquent : les enfants pour lesquels la garderie est indispensable reçoivent une offre de garderie. **Mais je vous le demande : n'amenez vos enfants à la garderie que si cela est réellement nécessaire.** Profitez de toutes les autres possibilités de concilier travail et garde d'enfants et, si vous le pouvez, n'amenez pas votre enfant à la garderie !

Je souhaiterais également le dire très ouvertement pour que vous preniez vraiment connaissance de cette offre et que vous en profitiez si cela est nécessaire : si vous avez besoin d'aide, vos enfants bénéficieront d'un service de garderie. Il peut s'agir, outre les raisons professionnelles, d'une situation de surcharge familiale. Prenez contact avec votre crèche ou votre nourrice ! Nous ne vous laisserons pas, vous et vos enfants, seuls dans cette situation.

Je vais également écrire à nouveau aux personnes employées dans les crèches et aux personnes chargées de la garde d'enfants pour les remercier. Je me tiens en ce moment, avec un engagement indescriptible, aux côtés de vos enfants, qui sont les vrais héroïnes et héros de cette pandémie. Accordons également la plus grande considération aux employés des crèches et aux personnes chargées de la garde d'enfants !

Votre engagement compte.

Cordialement,



Dr. Joachim Stamp